



HAL
open science

La construction politique des territoires d'afro-descendants

Delma Pessanha Neves

► **To cite this version:**

Delma Pessanha Neves. La construction politique des territoires d'afro-descendants. Territoires et Sociétés dans les Amériques, Nov 2007, Rennes, France. 6 p. halshs-00204070

HAL Id: halshs-00204070

<https://shs.hal.science/halshs-00204070>

Submitted on 11 Jan 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Second Congrès Bisannuel du GIS - Réseau Amérique Latine

Territoires et Sociétés dans les Amériques

Rennes 15-17 novembre 2007



La construction politique des territoires d'afro-descendants

Delma Pessanha Neves^{1,A}

¹ Programa de Pós-graduação em Antropologia da Universidade Federal Fluminense, ICHF, Bloco O, sala 305, Campus do Gragoatá, Niterói, RJ (Brésil)

mdebes@provide.psi.br

^A Professor, doutor em Antropologia, pesquisador do CNPq

Résumé : Cette communication présente quelques interprétations sur des récits d'afrodescendants qui, devant la reconstruction politique de territoires de *remanescentes de quilombos*, cherchent à faire reconnaître d'autres formes d'injustices vécues depuis l'abolition de l'esclavage. En valorisant d'autres alternatives qui se présentaient, comme le maintien du travail et du logement à l'intérieur des *fazendas* en tant que *colono* (métayer), rattachement lié à des formes de domination personnalisée, les afrodescendants, dans ce cas précis, revendiquent une récompense pour ceux qui se trouvèrent soumis, génération après génération, en tant que *escravizados* (maintenu en état d'esclavage). Ils poursuivent maintenant la construction de patrimoines matériels qui puissent réaffirmer leur coexistence sur le même territoire, mais sur des espaces libres, où ils se sont constitués en tant que producteurs privés à partir du programme de réforme agraire.

Mots-Clés: territoires – afrodescendants – droits compensatoires - patrimoines.



Le projet de redémocratisation institutionnelle de la société brésilienne, à savoir, de mettre fin aux principes exacerbés de répression politique dans la période de la dictature militaire (1964-1985), a rendu possible la constitution d'espaces de disputes autour de redéfinitions de territoires, et d'identités culturelles. Comme ce processus de redémocratisation a également eu lieu au sein d'une construction politique de dénonciations fondées sur l'opposition relationnelle des catégories inclusion/exclusion (socioéconomiques), il a apporté à la scène des luttes sociales des groupes de populations poussés à la marginalité sociale et politique.

C'est le cas des investissements politiques de ce que l'on a appelé *movimento negro*. Leurs porte-parole soulignaient la dénonciation des injustices sociales contre les Noirs, qui se sont maintenues ou même accrues après l'abolition de l'esclavage. Le décret de libération des esclaves ne s'est pas suivi de la création des conditions pour assurer la formation du travailleur libre. Au contraire, beaucoup de problèmes de la période de l'esclavage se sont séculièrement reproduits. Parfois ils se sont même intensifiés après l'abolition, puisque la plupart de la population noire a été abandonnée à son sort. Dans ces conditions et à travers les investissements d'ordre familial, les travailleurs libres ont renégocié de nouvelles ou d'anciennes positions constituées ou qui avaient commencé à être institutionnalisées dès la période de l'esclavage (LIMA, 1981 ; OSCAR, 1985). Tel est le cas du *colonato*, modalité d'immobilisation de la force de travail familial à l'intérieur des fermes. Par ce type d'affiliation, les travailleurs avaient l'accès aux moyens de subsistance contre le transfert de la moitié de la production mercantile, en général la canne à sucre et le café.

La Constitution brésilienne de 1988, par l'article 68, a assuré le droit et la reconnaissance légale des *comunidades de remanescentes de quilombolas*, c'est-à-dire, des communautés de descendants d'esclaves marron. Par des fuites successives des fermes durant la période de l'esclavage, les *quilombolas* se sont appropriés des étendues de terre dont la possession n'a pas été mise en question. Par cette appropriation, ils ont formé des unités d'habitation nommées *quilombos*.

L'alternative de vivre en liberté dans des aires auparavant interdites (*terras de quilombolas*) correspondait, dorénavant, à l'auto-immobilisation, en habitant dans des espaces situés hors des fermes. Mais il y avait encore l'immobilisation à partir de morceau de terre comme une concession formelle ou informelle du propriétaire ou de la paroisse (ce que s'appelle terres de Noirs). Cette alternative se présentait comme une position expressive de la libération du contrôle direct de l'ancien propriétaire qui, toutefois, s'assurait ainsi la présence des familles d'anciens esclaves comme travailleurs exclusifs. Etant aujourd'hui les seules alternatives reconnues en tant qu'objet de réparation historique, le *terras de remanescentes de quilombolas* ou les *terras de negros* sont mises en question par groupes de noirs qui ont connu d'autres formes de re-insertion sociale et productive. Pourtant, de nouvelles propositions de réparation historique ou politique sont aussi également en train de se constituer objet d'investissements politiques d'autres groupes d'afrodescendants. Ils essayent de dénoncer des nouvelles injustices en caractérisant la sélectivité des solutions (ALMEIDA, 2002; O'DWYER, 2002). Enfin, sélectivement valorisées, les alternatives déjà présentées mettent à jour d'autres injustices qui, à l'intérieur de ce même processus politique, deviennent un objet d'investissement par d'autres groupes sociaux. Dans ce contexte, d'autres demandes commencent à être politiquement formulées. Elles expriment les multiples possibilités de



certaines groupes de noirs pour se faire reconnaître les injustices sociales subies, ou bien pour revendiquer leur droit à des ressources accordées à d'autres groupes.

Dans le cas ici considéré, à travers les générations successives, les travailleurs des familles noires ont consenti et donc ont aussi investi dans la constitution de formes de domination qui ont rendu viable le système de production de café et de canne à sucre, bien comme également la production du manioc, ainsi que l'élevage du bétail. Bref, ils ont assuré la reproduction de la condition socio-économique des propriétaires de terres ou des fermiers. Ces propriétaires, par la vente des terres, par la succession héréditaire et par la faillite, inscrivent, par la circularité, leur présence et leur mémoire sociale dans une des régions productrices de café et de canne à sucre, connue par tous les habitants, travailleurs et propriétaires en tant que *Região do Imbé* (municipalité de Campos dos Goytacazes, état de Rio de Janeiro, Brésil). Les familles de travailleurs, sauf quelques cas de migration interne ou rurale-urbaine, sont restées dans la région, en établissant de liens successifs avec plusieurs propriétaires de terre. Donc, si les propriétaires sont partis, souvent définitivement, les travailleurs sont restés. Et dans le cas de ceux qui ont migré, la base familiale est restée, en assurant même de retours futurs (NEVES, 1997). Ce sont eux donc qui racontent et, génération après génération, continuent à raconter les formes d'exploitation qui y ont eu lieu, les modes de vie que, collectivement, ils ont reproduit, les négociations face aux processus de changement social, au moins entre les propriétaires. En vue d'un tel consentement, qui a assuré une longue appartenance sociale et territoriale, mais également en conséquence des contraintes qu'ils ont dû subir par leur condition de subordonnés, ils veulent aujourd'hui être reconnus en tant que sujets de compensations sociales et politiques.

Les travailleurs se présentent à travers une autre catégorie de qualification des formes d'insertion des afrodescendants : os *escravizados*, à savoir, maintenus en état d'esclavage. Le choix de ce terme caractérise l'assujettissement de ceux qui se sont constitués par l'immobilisme social subi par des relations de domination personnalisée. Ils étaient obligés d'accepter des règles d'habitation, d'alimentation et d'attachement comme travailleur, pour la plupart dictées par les intérêts des employeurs. Ils veulent encore, et surtout, démontrer que ces conditions d'insertion sociale étaient basées sur certaines formes d'isolement social et physique, puisqu'ils étaient empêchés de bouger, sauf dans les cas où les propriétaires de terres les autorisaient à le faire ou leur cédaient des véhicules.

Cependant, puisque cette condition leurs a permis de collaborer à la construction d'un espace social et politique d'appartenance intergénérationnelle, les familles qui habitent actuellement en tant qu' *assentados* [qui a déjà la possession légale de la terre destinée par le Programme National de la Réforme Agraire] dans la *região do Imbé* revendiquent la construction de patrimoines matériels, pour expressivement sauvegarder pour soi et pour les autres cette existence longue. En d'autres termes, une coexistence auparavant vécue à l'ombre des fermes et des fermiers, mais aujourd'hui caractérisée par la propriété de terrains, conquis par des luttes appuyées par le programme de réforme agraire. Cette condition de petits propriétaires et producteurs agricoles a été obtenue après la faillite du propriétaire de l'une des usines de sucre. Pourtant, c'est dans ces fermes de production de canne à sucre que beaucoup d'entre eux ont habité et travaillé des siècles durant.

Comme les travailleurs bougeaient dans une région qui abritait des fermes dont le modèle de gestion était uniformisé par des systèmes de production semblables, ils construisent le découpage de l'espace social par l'institutionnalisation des liens de parenté et des mariages



endogamiques ; par la noblesse de certaines positions de prestige dans le système de fonctions que chaque ferme absorbait ; mais surtout par la plus expressive reconnaissance de leur légitime appartenance : la permanence longue ou l'ancestralité. C'est ce qui les fait se penser comme des héritiers légitimes. Or, c'est dans ce lieu qu'ils sont nés, qu'ils ont grandi et se sont mariés ; c'est dans cette terre qu'ils ont enterré leurs aïeux et seront enterrés. En niant la seule condition officielle d'héritiers par la consanguinité, tel comme est le cas de *remanescentes de quilombos* ou des héritiers de *terra de negro*, ils revendiquent la reconnaissance de cette position par l'appartenance au territoire où *ils sont nés et ont vécu*. Et ils veulent encore être reconnus comme des héritiers culturels parce qu'eux seuls sont capables de rassembler des fragments de mémoire pour construire une histoire longue ou une version plus linéaire.

Les récits des afrodescendants soulignent les détails de nomination des pères et des enfants de propriétaires de terres qui se sont succédé : les pères sont toujours qualifiés par le titre monsieur, et les fils par le prénom au diminutif. Par cette manière de nommée, ils réaffirment la position subordonnée, mais aussi le rapport générationnel de ceux qui les ont vu naître et grandir. Ils mettent en valeur les patrons-modèles, ceux qui ont bien accompli le système des rapports personnalisés, ou bien ceux qui ont contribué pour le perfectionnement et la moralité du modèle. Ils particularisent ceux qui se sont maintenus dans une prétendue position de seigneur d'esclaves, c'est à dire, ceux qui ont continué à faire subir des châtimts et des humiliations aux travailleurs libres. Ils signalent les propriétaires qui ont réussi dans la gestion du patrimoine productif et ceux qui n'ont pas su jouer leur rôle. Ils construisent ainsi des versions explicatives pour la faillite de quelques-uns ; et ils détaillent les événements de la vie de ceux qui ont subi des états de pauvreté et de pénurie.

Ils ont donc demeuré, malgré les contextes peu favorables, des agents locaux capables de s'intégrer à des actions publiques de réaffirmation de leur territorialisation, aujourd'hui objet d'investissements officiels pour supporter les demandes de construction de patrimoines de mémoire et de cette histoire longue (c'est-à-dire, par eux narrée et enregistrée).

1. L'ancestralité et la réaffirmation de la coexistence

Je souligne ici quelques thèmes des plus significatifs présentés par les *assentados* qui ont été choisis pour participer de la construction-approbation des racines ancestrales des familles des travailleurs de la région.

La construction des racines ancestrales met en valeur l'intercroisement de deux axes de production de signifiés par eux reconnus :

➤ Un axe spatial, constitué par l'endogamie des mariages dans le groupe, à savoir, par la circulation interne des enfants de travailleurs, de jeunes filles et de jeunes hommes qui ne pouvaient se marier que par la concession du *lieu*. En désignant l'articulation maison-travail, le *lieu* était une condition fondamentale pour l'accomplissement de la *neolocalité*, condition de la formation d'une nouvelle unité conjugale et, ainsi, du travail familial que les employeurs incorporaient. Le consentement du *lieu* (maison-travail) de la part de l'employeur révélait la complicité dans les conditions de reproduction de la force de travail, la reconnaissance du fait que le travailleur et sa femme correspondaient au modèle bâti pour le système productif. Pour réaffirmer de façon indéniable le droit à cette appartenance, quelques interviewés valorisaient le déplacement entre les fermes, façon de démontrer des alternatives ouvertes pour arriver à



la meilleure position dans l'appropriation de ressources : habitation bien placée par rapport aux services centralisés, aux moyens de transport et à l'usage des aires de terres périphériques pour la construction de petits champs de subsistance.

Le désaccord par rapport aux règles coutumières de coexistence contractuelle entre les patrons et les travailleurs imposait le déplacement entre des fermes, mais cela conformément à un lien constitué dans les mêmes modèles de relations avec un autre fermier. Par conséquent, dans les situations impossibles, la migration, à la limite, devrait se faire vers la périphérie de la ville. Ainsi, les travailleurs qui, au cours de générations, y sont restés ou qui, grâce au comportement approprié, sont retournés, ont revendiqué des droits de reconnaissance de cette appropriation par la complicité dans la création et reproduction d'univers culturels qui leur ont toujours assuré le *lieu*.

➤ Un axe temporel qui, par sa profondeur, a imposé au chercheur de s'entretenir avec les interlocuteurs les plus âgés de chaque famille. Tous étaient convaincus de ce que le terme *quilombola* [marron], valorisé en tant qu'instrument juridique dans leur cas précis, devrait être compris par référence à l'afrodescendant : *quilombola, c'est le Noir*, celui qui, évidemment, est descendant d'esclave. C'est pourquoi les représentants interviewés doivent prouver leur appartenance à la lignée de familles d'esclaves, un facteur qui les menait à construire les récits incorporant des expériences vécues au cours du plus long espace de temps possible.

Les interviewés se présentaient en tant qu'ex-travailleurs mal payés et condamnés à se reproduire dans le cadre de la pauvreté ; en tant qu'humiliés, puisqu'ils se voient exclus de l'accès aux miettes mêmes du produit du travail. Seules les petits champs de culture d'autosubsistance, lieu du travail familial dirigé par l'épouse et les filles, se présentaient comme un contrôle direct du travail ; et une preuve incontestable de la dignité de l'appartenance et de la projection vers le lien long ou présupposé continu.

Toutefois, c'était dans le dénombrement de plusieurs cas du "j'ai entendu dire" – *mon père me racontait que son grand-père lui racontait que les Noirs subissaient des châtements, dormaient enchaînés pour ne pas s'enfuir, faisaient des fêtes dans la cour de la maison du maître* – que les interviewés se légitimaient en tant que descendants d'esclaves. L'une de ces grandes maisons, aujourd'hui en ruines, est préservée par les *assentados*, qui mettent en valeur les poteaux où les esclaves étaient enchaînés et battus. Sont également conservés les murs de la maison et les moulins hydrauliques à sucre, construits par les esclaves, ou qui représentent des lieux où ils ont travaillé.

Les *assentados* veulent transformer ces ruines en monuments de représentation de la vie d'autrefois, dans une manifestation du patrimoine matériel correspondant à la présence et à la participation longue des afrodescendants, qui doivent être dignement reconnus par cette collaboration ou partage.

Les formes de lutte pour la reconnaissance des racines ancestrales se redéfinissent selon certains droits coutumiers et sont graduellement conçues comme des droits formels. Ainsi, les afrodescendants revendiquent aujourd'hui l'institutionnalisation d'une position redimensionnée : celle de légitimes coauteurs de l'univers social auquel ils se sont intégrés et s'intègrent encore, celle de participants légitimes et socialement reconnus de l'entreprise humaine de création de territoires d'appartenance. Il s'agit alors de la revendication de la



dignité sociale et politique do *escravizado* qui, jusqu'aujourd'hui, demeure dans la même région d'habitation et de travail.

2. Considérations finales

Le cas analysé enregistre l'une des alternatives de construction de territoires, auparavant à travers les modalités diffuses et informellement institutionnalisées et qui se référaient aux formes diverses de production de relation avec l'espace auquel les individus et les groupes sociaux s'engageaient. De par cet engagement, ils l'ont produit et l'ont transformé, selon le cadre de leurs relations et des pratiques sociales auxquelles ils se sont intégrés.

En face des pratiques d'immobilisation de la force de travail, il y avait des investissements dans le sens de délimiter les frontières de ceux qui méritaient ou ne méritaient pas la permanence longue et la coexistence intergénérationnelle. C'est pourquoi les premiers investissements avaient pour référent le projet de particularisation, ce qui démontrait l'appropriation mutuellement consentie. La démarcation de ce territoire correspondait alors aux façons de s'identifier au *lieu* et y tisser et reproduire des relations de travail, de parenté et de mariage, de parrainage et religieuses ; correspondait, par conséquent, à l'affirmation d'identités sociales d'appartenance reconnue, valorisée et moralisée.

En vue de ce patrimoine matériel et immatériel ainsi préservé, les *assentados* de la réforme agraire, dans la condition de producteurs parcellaires intégrés de mode autonome à d'autres fermiers dans ce même espace et, donc, sous une condition sociale différenciée, veulent se constituer en agents publics de production d'autres configurations sociales et politiques. Ils veulent délimiter le territoire de la conquête de la liberté et de l'autonomie, toujours incrusté dans la région plus large par où, jadis, en tant que travailleurs libres devaient circuler et assurer le droit coutumier de permanence.

Ils veulent, enfin, dans ce nouveau contexte, construire une autre version pour l'histoire de la região do Imbé, non pas comme une histoire restreinte aux propriétaires des fermes, mais une histoire de ceux-ci dans leur rapport avec les *assentados*, aujourd'hui détenteurs d'une grande partie de ce territoire physique ; et qui se sont ainsi constitués dans une position de légitimité pour revendiquer la construction publique d'un patrimoine culturel et territorial.

Références bibliographiques

Almeida, Alfredo W. B., 2002 : *Os quilombos e as novas etnias*. In O'Dwyer, Eliane Cantarino. **Quilombos: identidade étnica e territorialidade**. Rio de Janeiro: Editora FGV, pp.43-81.

Lima, Lana Lage da Gama, 1981 : **Rebeldia negra e abolicionismo**. Rio de Janeiro: Achiamé.

Neves, Delma Pessanha, 1997 : **Assentamento rural: reforma agrária em migalhas**. Niterói: EDUFF, 436p.

O'Dwyer, Eliane Cantarino, 2002 : *Os quilombos e a prática profissional dos antropólogos*. O'Dwyer, Eliane Cantarino. **Quilombos: identidade étnica e territorialidade**. Rio de Janeiro: Editora FGV, pp. 13-42.

Oscar, João, 1985 : **Escravidão e Engenhos**. Rio de Janeiro: Edições Achiamé.